

7 bis, allée de l'île Gloriette  
44 093 Nantes Cedex 1  
bp-pole-finances@chu-nantes.fr

**DIRECTRICE DU PÔLE**  
Caroline Rauscent

**AFFAIRES FINANCIÈRES**  
Ronan Guheneuf  
DIRECTEUR

**RECETTES**  
Nathalie Dolley  
DIRECTRICE

**CONTRÔLE DE GESTION**  
Caroline Rauscent  
DIRECTRICE

**DECISION PPERF N°10 019/2023  
FIXANT LES TARIF DE CESSIENS ET DE DISTRIBUTION DE GREFFONS  
CORNEENS, DE GREFFONS CORNEENS PRE-DECOUPES, DE MEMBRANES  
AMNIOTIQUES ET DES DMEK A COMPTER DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2024**

Vu l'article L6143.7 de la loi 2016-41 du 26 janvier 2016, les tarifs (TTC) de cession et de distribution des greffons cornéens, des greffons cornéens pré-découpés, des membranes amniotiques et des DMEK, sont fixés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

Greffon cornéen	1575€ (TTC)
Greffon cornéen pré-découpé	2310€ (TTC)
Membrane amniotique	294€ (TTC)
DMEK	2310€ (TTC)

Pour les greffons importés de banques de tissus extérieures (France et Union Européenne) et redistribués aux greffeurs des CHU, CH et cliniques partenaires, des frais de dossier s'appliquent et s'élèvent à 50€.

Cette décision est susceptible d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Nantes, le 07 DEC. 2023

Nathalie Dolley  
Directrice des Recettes  
Direction du Pôle Pilotage de l'Efficienc  
et des Ressources Financières